



Déclaration liminaire

FO-Justice Maison d'Arrêt d'Épinal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

FO-Justice ouvre cette séance en rappelant une réalité que chacun connaît : la maison d'arrêt d'Épinal traverse une crise profonde qui affecte la sécurité, la sûreté et les conditions de travail des personnels.

Les constats sont clairs :

- des **effectifs insuffisants** qui laissent chaque service en sous-nombre,
- des **rappels incessants** et une **surcharge permanente**,
- une **organisation dégradée** qui compromet la sérénité de la détention.

Ces manques ne sont pas de simples difficultés passagères. Ils mettent directement en danger la sécurité des agents et l'équilibre de l'établissement. Derrière les chiffres, ce sont des femmes et des hommes épuisés, qui continuent pourtant de tenir à bout de bras l'ensemble de la structure.

FO-Justice appelle à une **politique managériale bienveillante**, où chaque agent se sente respecté et soutenu. Nous demandons que les prochaines réunions se concentrent sur trois priorités :

1. Un **plan d'action concret** pour améliorer les conditions de travail et protéger la santé mentale et physique des personnels.
2. Une **concertation sérieuse** autour du projet modulaire, avec les moyens humains nécessaires.
3. Une **réflexion de fond** sur les causes de la dégradation de l'établissement afin de trouver des solutions durables.

Mais aujourd'hui, il est hors de question de **normaliser l'anormal**. La sécurité et la dignité des agents doivent redevenir la priorité.

En conclusion, au regard de la gravité de la situation et du manque de réponses concrètes apportées aux personnels, FO-Justice refuse de participer à cette réunion.

Nous ne cautionnerons pas par notre présence une instance qui ne répond pas aux attentes légitimes des agents. Nous attendons des engagements clairs et immédiats. Les personnels n'ont plus besoin de discours, ils ont besoin d'actes.

FO-Justice siège dans cette instance pour travailler à un avenir **plus sûr, plus humain, fondé sur le dialogue, l'écoute et le respect mutuel.**

Bureau Local **FO Justice**

Lundi 13 octobre 2025